



LE CONSEIL GÉNÉRAL DES ALPES- MARITIMES AU SERVICE DES PATIENTS ATTEINTS DE LA MALADIE D'ALZHEIMER ET DE LEURS FAMILLES

Dr Fabien Josseran
Sous directeur de la santé
Conseil général 06

Direction de la santé et des solidarités
Conseil général des Alpes- Maritimes

Plan Alzheimer départemental

- ❑ Une volonté politique : 17 septembre 2007, Christian ESTROSI lance le plan départemental élaboré sous la direction de Monsieur le doyen BENCHIMOL en collaboration étroite avec Monsieur le professeur ROBERT doté d'un budget initial de **785 000 €**.
- ❑ Des équipes de recherches fondamentales et cliniques performantes
 - unité CNRS-UNR 6097 de l'Institut de Pharmacologie Moléculaire et cellulaire (I.P.M.C.) de Sophia Antipolis
 - Centre Mémoire de Ressources et de Recherche (CMRR) CHU de Nice
- ❑ Des organisations participatives constituées coordonnées
 - France Alzheimer 06
 - ODEGAM,
 - IGAM,
 - Espace partagé de santé publique
 - Plate formes gérontologiques AG3 et CRONOSS 06



Le conseil général des Alpes-Maritimes au service des patients atteints de la maladie d' Alzheimer et de leurs familles

Évaluations à domicile dans le cadre de l'APA

- Déterminer le degré de perte d'autonomie (grille AGGIR)
- Dépister des facteurs de fragilité
- Évaluer les besoins de la personne dans son lieu de vie
- Tenir compte de l'environnement humain et matériel, des aides déjà apportées
- Proposer un plan d'aide adapté
- Orienter, conseiller selon les situations
- Communiquer avec les intervenants habituels après accord de la personne âgée

Actions du Conseil général



**Le conseil général des Alpes-Maritimes
au service
des patients atteints de la maladie d'Alzheimer
et de leurs familles**

Proposition de plan d'aide dans le cadre de l'APA

Types d'aide

- Participation à la prise en charge des actes essentiels de la vie et des actes domestiques par un auxiliaire de vie
- Forfait pour l'accueil de jour et l'hébergement temporaire
- Forfait pour des aides techniques, des protections à usage unique
- ...

Actions du Conseil général



Le conseil général des Alpes-Maritimes
au service
des patients atteints de la maladie d' Alzheimer
et de leurs familles

- Soutien financier aux initiatives associatives
- Évaluations à domicile dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie
- Schéma départemental gériatrique 2006 -2010
- Nouveau schéma en cours de finalisation
- Plan départemental Alzheimer 2008-2012

Actions du Conseil général

Plan Alzheimer départemental: objectifs généraux

- ❑ Dresser un état des lieux de la maladie d'Alzheimer, dans les Alpes Maritimes
- ❑ Proposer des actions concrètes à travers 5 objectifs qui structureront l'action départementale pour la durée du plan (5ans)

Plan Alzheimer départemental: actions

5 Objectifs opérationnels déclinés en 20 actions

- ❑ **Approfondir la connaissance**
- ❑ **Mieux faire connaître la maladie**
- ❑ **Prévenir et dépister**
- ❑ **Prendre en charge et accompagner**
- ❑ **Accompagner les professionnels**



**Le conseil général des Alpes-Maritimes
au service
des patients atteints de la maladie d' Alzheimer
et de leurs familles**

- Amélioration de la qualité d'accueil et de prise en charge par la formation des personnels des établissements et services , le conventionnement et suivi des conventions
- Évaluation de la prévalence de la maladie dans le département afin de développer les services nécessaires



**Le conseil général des Alpes-Maritimes
au service
des patients atteints de la maladie d'Alzheimer
et de leurs familles**

Des objectifs

**Dresser un état des lieux de la maladie d'Alzheimer,
dans les Alpes Maritimes**

**Proposer des actions concrètes permettant de mieux
faire face aux conséquences de la maladie à travers 5
thèmes qui structurent l'action départementale pour
cinq ans**

Plan Alzheimer départemental: actions

5 Objectifs opérationnels déclinés en 20 actions

- ❑ **Approfondir la connaissance**
- ❑ Mieux faire connaître la maladie
- ❑ Prévenir et dépister
- ❑ Prendre en charge et accompagner
- ❑ Accompagner les professionnels



**Le conseil général des Alpes-Maritimes
au service
des patients atteints de la maladie d' Alzheimer
et de leurs familles**

Approfondir la connaissance

- Créer une commission Alzheimer au sein de l'ODEGAM
- Analyser l'épidémiologie de la maladie
- Évaluer les problèmes et les besoins des personnes atteintes
- Estimer le nombre de personnes atteintes
- Intégrer dans l'Appel à projets santé 2008, des projets relatifs à la maladie

Plan départemental Alzheimer

Créer une commission Alzheimer au sein de l'ODEGAM

créé en 1997, l'ODEGAM est un lieu de convergence, de débat, de réflexion et d'observation

Modifié en 2008, il dispose désormais d'une commission Alzheimer

Cette commission co animée par Madame RIFF et Monsieur le Professeur ROBERT a en charge le suivi du plan départemental Alzheimer

Action 1

Objectif 1 :approfondir la connaissance

Plan départemental Alzheimer

Analyser l'épidémiologie de la maladie

Projet 2008-2010 porté par l'ARMEP

Développement d'une base commune de données à vocation épidémiologique (le corpus minimum) au sein du logiciel CALLIOPE. Ce corpus a été retenu au niveau national.

157 521 € en 2008, 49 500 € en 2009

Suivi du plan départemental Alzheimer

Intégrer dans l'Appel à projets santé 2008, des projets relatifs à la maladie

PETale caméra PET pour le diagnostic précoce de la maladie par le centre Antoine Lacassagne (1 256 000 €)

2 projets portés par le CNRS :

■ Étude de récepteurs humains de la voie de signalisation Hedgehog pour l'élaboration de nouvelles thérapies (180 000 €)

■ Étude de la régulation transcriptionnelle de la β -sécrétase et des membres du complexe γ -sécrétase par la peptide β -amyloïde et implication des voies NF κ B et p53 (151 550 €).

1 projet porté par le CODES :

-création d'un système des connaissances dans le cadre du programme " vieillissement et maladie d'Alzheimer " (30 000 €)

Plan Alzheimer départemental: actions

5 Objectifs opérationnels déclinés en 20 actions

- Approfondir la connaissance
- **Mieux faire connaître la maladie**
- Prévenir et dépister
- Prendre en charge et accompagner
- Accompagner les professionnels



**Le conseil général des Alpes-Maritimes
au service
des patients atteints de la maladie d' Alzheimer
et de leurs familles**

Mieux faire connaître la maladie

Informier le grand public

**Soutenir les vecteurs d'information en direction des
malades et de leur famille**

QU'EST-CE QUE LA MALADIE D'ALZHEIMER ?

Il s'agit d'une affection neuro-dégénérative du système nerveux central, autrement dit c'est une maladie du cerveau qui se caractérise par une destruction progressive des cellules nerveuses.

Au fur et à mesure de l'évolution de la maladie d'Alzheimer la mémoire, le langage, le raisonnement seront progressivement affectés et des modifications du comportement à type de dépression, anxiété... pourront s'installer.

On sait aujourd'hui qu'il s'agit d'une véritable maladie et non d'une conséquence inéluctable du vieillissement.

Les traitements actuels permettent de ralentir l'évolution de la maladie d'autant plus qu'ils sont mis en œuvre précocement d'où l'intérêt de consulter son médecin devant l'apparition de certains signes

QUELS SONT LES SIGNES QUI ALERTENT ?

Les difficultés de mémoire touchent au début de la maladie les événements récents avec des répercussions sur les activités de la vie quotidienne : la personne oublie les visites, les rendez-vous, les appels téléphoniques, les conversations alors que la personne conserve la mémoire des événements plus anciens ...

Ce sont ces signes qui conduisent le plus fréquemment à consulter un médecin.

D'autres difficultés peuvent apparaître pour trouver les mots, s'orienter dans le temps ou dans l'espace, se concentrer... ;

Des changements dans le comportement de la personne : elle paraît porter moins d'intérêts à ses occupations habituelles, elle est moins active. Elle peut se montrer tendue, nerveuse ou triste ;

QUE FAIRE DEVANT L'APPARITION DES PREMIERS SYMPTÔMES ?

En parler à son médecin traitant qui pratiquera une première évaluation à l'issue de laquelle il pourra vous orienter : vers un spécialiste (neurologue, gériatre ou psychiatre) ou vers une Consultation Mémoire.

APRÈS LE DIAGNOSTIC, QUELLES ACTIONS PEUVENT ÊTRE PROPOSÉES ?

Selon les situations :

- La mise en place de traitements médicamenteux ;
- Les ateliers mémoire et la prise en charge orthophonique pour stimuler les capacités cognitives ;

- La prise en charge en accueil de jour thérapeutique pour stimuler et préserver l'autonomie ;
- Un programme d'aide, de formation et de soutien aux aidants ;
- Une aide et un soutien dans les démarches sociales ;
- La mise en place d'aides de maintien à domicile.

TROUBLES DE LA MÉMOIRE = MALADIE D'ALZHEIMER ?

NON !

Certains troubles de la mémoire peuvent être liés :

- au vieillissement du cerveau humain
- à des maladies
- à la prise de certains médicaments

Plan Alzheimer départemental: actions

5 Objectifs opérationnels déclinés en 20 actions

- ❑ Approfondir la connaissance
- ❑ Mieux faire connaître la maladie
- ❑ **Prévenir et dépister**
- ❑ Prendre en charge et accompagner
- ❑ Accompagner les professionnels



**Le conseil général des Alpes-Maritimes
au service
des patients atteints de la maladie d' Alzheimer
et de leurs familles**

Prévenir et dépister

Développer la recherche sur les marqueurs biologiques

Développer la recherche sur le déterminisme génétique de la maladie

Diffuser les outils d'aide au dépistage

Plan départemental Alzheimer

Développer la recherche sur les marqueurs biologiques

Projet 2008-2010 porté par le CNRS IPMC UMR 6097 (docteur CHECLER) et le CMRR (professeur ROBERT).

Mettre en place un kit de dosage immunologique afin d'identifier toutes les formes dérivées de l'A β

Constituer une population de patients afin de valider ce kit

Financement : 142 878€ (2008), 87 504€ (2009)

Suivi du plan départemental Alzheimer

Développer la recherche sur le déterminisme génétique de la maladie

Projet 2008-2009 :

“ déterminisme génétique de la maladie d'Alzheimer avec ou sans trouble du sommeil ” porté par le CMRR du CHU de Nice en collaboration avec l'université de STANFORD

financement : 171 760€ (2008), 45 350€ (2009)

Plan Alzheimer départemental: actions

5 Objectifs opérationnels déclinés en 20 actions

- ❑ Approfondir la connaissance
- ❑ Mieux faire connaître la maladie
- ❑ Prévenir et dépister
- ❑ **Prendre en charge et accompagner**
- ❑ Accompagner les professionnels



Prendre en charge et accompagner

- Développer les groupes de parole et les permanences d' accueil
- Développer les accueils adaptés
- Améliorer les transports adaptés
- Gérer les places disponibles
- Faire émerger de nouvelles offres de service
- Mettre les TIC au service des malades
- Créer une équipe mobile

Suivi du plan départemental Alzheimer

Développer les accueils adaptés

Obligation, pour tous les projets de création et d'extension d'EHPAD de créer des places d'accueil de jour et d'hébergement temporaire.

A ce jour 334 places d'accueil de jour et 134 lits d'hébergement temporaire ont été autorisés

Création de l'Institut Claude Pompidou à Nice

LA MALADIE D'ALZHEIMER

hébergement temporaire, accueil de jour



Maladie d'alzheimer

Placés d'accueil de jour

- Ouverts
- En projet
- Ouverture partielle

Lits d'hébergement temporaire

- Ouverts
- en projet

- ① Numéro d'identification de la structure d'accueil

0 5000 10000

Suivi du plan départemental Alzheimer

Faire émerger de nouvelles offres de service

Porteurs : Conseil général des Alpes – Maritimes, FA 06

Objectif : Rechercher les moyens de faire émerger une offre de service nouvelle et des modes de prise en charge adaptés

Réflexion : projet de MAIA

Expérimentations : halte répit

accueil malades jeunes

Suivi du plan départemental Alzheimer

Mettre les TIC au service des malades

Porteur : Conseil général des Alpes – Maritimes

Objectif : utiliser les nouvelles technologies au service des malades et de leurs familles pour un maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles

Réflexion et expérimentations en cours (GERHOME, Pacalabs, M@D...)

Suivi du plan départemental Alzheimer

Créer une équipe mobile

Porteur : Conseil général des Alpes Maritimes

Objectif : développer un accueil de jour itinérant dans le haut pays

Conseil général, FA06

Plan Alzheimer départemental: actions

5 Objectifs opérationnels déclinés en 20 actions

- ❑ Approfondir la connaissance
- ❑ Mieux faire connaître la maladie
- ❑ Prévenir et dépister
- ❑ Prendre en charge et accompagner
- ❑ **Accompagner les professionnels**



**Le conseil général des Alpes-Maritimes
au service
des patients atteints de la maladie d' Alzheimer
et de leurs familles**

Accompagner les professionnels

Proposer une formation médicale spécifique pour les praticiens
du haut et moyen pays

Adapter la formation des professionnels

Évaluer les outils de formation pour les personnels des EHPAD

Suivi du plan départemental Alzheimer

Adapter la formation des professionnels

Porteur : Conseil général des Alpes-Maritimes, FA 06

Objectif : former le plus grand nombre de professionnels pour une prise en charge optimisée

Téléformations Medicin@pais dans la vallée de la Roya depuis avril 2009 (86 personnes – 4 modules)

Extension en 2011 à l'ensemble du haut et moyen pays

Suivi du plan départemental Alzheimer

Évaluer les outils de formation pour les personnels des EHPAD

Porteur : CHUN, fédération nationale des médecins coordonnateurs des EHPAD, Conseil général des Alpes-Maritimes...

Objectif : évaluer les outils de formation pour les professionnels des EHPAD

Fiches réalisées , formations en cours

Financement : 9640€



**Le conseil général des Alpes-Maritimes
au service
des patients atteints de la maladie d' Alzheimer
et de leurs familles**

Un comité de pilotage

Présidé par Monsieur TABAROT Vice président du Conseil général
Composé des membres de la communauté scientifique et civile en charge de la maladie d'ALZHEIMER, notamment, Monsieur le professeur BENCHIMOL, Monsieur le professeur ROBERT, des représentants de l'UNCCAS, des établissements d'accueil et d'hébergement et de l'association FA06

Plan départemental Alzheimer 2008 -2012



Le conseil général des Alpes-Maritimes
au service
des patients atteints de la maladie d' Alzheimer
et de leurs familles

Un budget

Budget initial de 785 000 €

montants financés:

451 799 € en 2008

182 354 € en 2009

1 617 550 € dans le cadre de l' AAP 2008



**Le conseil général des Alpes-Maritimes
au service
des patients atteints de la maladie d' Alzheimer
et de leurs familles**

Point d'étape

**Toutes les actions ont été initiées au bout de 3
ans et une grande partie déjà finalisées**



□ Merci pour votre attention